



NATHALIE TREMBLAY

Tout parent souhaiterait pouvoir se substituer à son enfant et souffrir à sa place lorsqu'il apprend que ce dernier est atteint d'une maladie grave. Cette situation est très difficile à vivre non seulement sur le plan émotionnel, mais également au point de vue financier.

Notons que la maladie grave de l'enfant aura un impact plus important sur les finances de la famille que si c'était le parent lui-même qui en était atteint. Car l'assurance salaire que pourrait détenir le parent n'est d'aucun recours lorsque la maladie touche l'enfant. Au début, l'employeur fera sans doute preuve de clémence en permettant à son employé de s'absenter, mais ces passe-droits ne seront que temporaires. Or, quand un enfant est gravement malade, il requiert une présence accrue des parents, qui veulent aussi consacrer le plus de temps possible à leur petit.

La dynamique des deux conjoints qui travaillent

Vous retrouvez parmi votre clientèle des couples dont les deux conjoints travaillent. En plus d'avoir à faire face à une situation extrêmement difficile sur le plan émotionnel, le couple aura-t-il les moyens de se priver d'un des deux salaires tout en assumant les dépenses courantes de la vie, en plus des frais résultant de la maladie de l'enfant?

Lors d'une entrevue télévisée, on m'a demandé de commenter la situation d'une mère qui avait besoin d'une aide gouvernementale parce que son enfant était atteint d'une maladie grave. On ne peut rester insensible face à une telle situation. Heureusement, il existe une solution à ce pro-

La maladie grave d'un enfant, un risque pour toute la famille

blème: l'assurance maladies graves pour enfants.

Le rôle du conseiller en sécurité financière

À titre de conseiller en sécurité financière, vous devez connaître cette protection et sensibiliser votre client à l'importance de la détenir. Cette protection est offerte individuellement¹ ou à tous les enfants d'une même famille. On trouve sur le marché des protections pour enfants qui couvrent les mêmes maladies que les contrats offerts aux adultes, soit environ

ambitions pour chacun de leurs enfants. Si un de ceux-ci était atteint d'une maladie grave, ne voudraient-ils pas mettre toutes les chances de leur côté pour faciliter sa guérison, lui permettre de recevoir tous les soins requis et l'aider à réaliser ses rêves d'enfant si cela peut l'aider à s'accrocher? L'assurance maladies graves leur permettra de faire tout cela, tout en veillant sur leur enfant.

Et n'oubliez pas le remboursement de primes!

Certains clients demeureront hésitants

La maladie grave de l'enfant aura un impact plus important sur les finances de la famille que si c'était le parent lui-même qui en était atteint.


25 maladies, en plus de couvrir certaines maladies infantiles comme la fibrose kystique, le diabète juvénile et la paralysie cérébrale. Certains produits prévoient également le paiement du capital ou d'une portion du capital si l'enfant décède. Dans ce cas, les parents pourraient utiliser une partie de la prestation de décès pour prendre un temps de repos avant de retourner au travail. Ce capital pourrait également permettre au parent d'opter pour un travail à temps partiel, de façon à passer plus de temps avec sa famille.

Vos clients n'ont pas les moyens?

Les parents vous répondront peut-être qu'ils n'ont pas les moyens. Est-ce si certain? Quelles sommes sont allouées aux sports, aux activités parascolaires, aux cadeaux de Noël? Il s'agit d'une question de priorités et vos conseils devraient guider les parents à exercer un choix judicieux.

Pensez-y. Tous les parents ont des

en pensant que, si l'enfant demeure en santé, ce qui est une forte probabilité, ils auront perdu l'argent consacré au paiement des primes. Cette crainte n'est pas fondée, puisqu'il sera toujours possible de récupérer les sommes investies grâce au remboursement de primes. Ce remboursement pourra servir, par exemple, à payer les études de l'enfant, à l'aider à s'établir, etc.

J'ai fait l'exercice pour mon plus jeune qui a 4 ans. À l'âge de 18 ans, le remboursement des primes sera de 6 525\$, et il sera de 11 600\$ à 24 ans. Après tout, à choisir entre un remboursement de 11 600\$ et une protection de 100 000\$ en cas de maladie grave, je ne suis pas sûre que je céderais le contrat. Je préférerais peut-être ne rien dire à mon enfant et continuer à veiller sur lui... 

Nathalie Tremblay, Chef de produits santé, Desjardins Sécurité financière

¹ Il existe notamment une version qui permet de payer pendant 20 ans tout en procurant à l'enfant une protection à vie.